

# BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

## Nouvel emprunt public en NOK à 6 ans



La Banque Européenne d'Investissement (BEI), institution financière supranationale de l'Union européenne, lance un nouvel emprunt libellé en couronne norvégienne (NOK). D'une durée de 6 ans, il offre un coupon de 4,375% (brut).

### La couronne norvégienne (NOK)

Peu de devises peuvent se targuer d'afficher depuis le début de cette année une (légère) appréciation par rapport à l'euro. C'est pourtant bien le cas de la couronne norvégienne.

Les raisons de cette bonne santé sont en partie liées aux recettes pétrolières, elles-mêmes associées à l'évolution du prix de l'or noir. Pour rappel, la Norvège est le troisième exportateur mondial de pétrole. Bien qu'il ne faille pas en surestimer l'impact sur la devise, cette envolée des prix énergétiques reste néanmoins de bon augure pour la NOK.

Parmi les autres facteurs de soutien de la devise, nous nous attendons à ce que la banque centrale poursuive sa politique de relèvement des taux par "petits pas". Depuis le début de cette année, le taux de base a déjà fait l'objet de quatre hausses pour atteindre aujourd'hui 2,75%. Avec un taux d'inflation largement sous contrôle, la banque centrale norvégienne entend maintenir son taux de base dans une fourchette de 2,75 à 3,75%, en évitant néanmoins tout relèvement excessif afin de prévenir une appréciation trop forte de la NOK.

Sur le plan intérieur, la demande reste soutenue et les crédits à la consommation ont enregistré récemment leur plus forte hausse sur base annuelle de ces 18 dernières années. Quant au marché de l'emploi, le taux de chômage reste faible et l'afflux de main-d'œuvre étrangère ne suffit pas, à l'heure actuelle, à satisfaire la demande.

### Conclusion

- A court terme (3 mois), le différentiel de taux ainsi que l'amélioration des principaux indicateurs économiques norvégiens devraient continuer à soutenir la NOK, qui pourrait même connaître une légère appréciation aux alentours de 7,7 NOK pour 1 EUR. A l'heure actuelle, le taux de change est de 8,00 NOK pour 1 EUR.
- A plus long terme (à partir de 12 mois), nous estimons qu'une appréciation vers un niveau de 7,5 NOK pour 1 EUR est même envisageable. La demande de pétrole reste forte et l'offre n'est pas élastique. La persistance de ce déséquilibre au niveau des marchés pétroliers constitue indéniablement un facteur de soutien pour la devise norvégienne. De plus, l'absence de risque inflationniste à court terme couplée à une politique monétaire visant à maintenir la stabilité de la devise contribue également à maintenir les fondamentaux de la NOK.

### Environnement de taux

Un emprunt d'Etat allemand d'une durée de 6 ans offre aujourd'hui (16 août 2006) un rendement de 3,853%, c'est-à-dire 20,8 points de base de moins que le rendement sur prix d'émission de l'emprunt en NOK qui vous est proposé. Les investisseurs doivent toutefois se demander si le risque de change coïncide avec leur profil de risque. La NOK peut être considérée comme une diversification intéressante dans un portefeuille comportant déjà une bonne base d'investissements en EUR et présentant une excellente qualité de rating.

## Principales caractéristiques de cette émission

<b>Emetteur</b>	La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est l'institution financière supranationale de l'Union européenne (UE). Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion sociale et économique des différents Etats membres de l'UE. Pour remplir ces objectifs, elle lève les capitaux nécessaires sur les marchés financiers, avec lesquels elle (co)finance les divers projets d'investissement. Elle assure également le financement des accords conclus par l'UE sur le plan de la coopération au développement.
<b>Rating</b>	La BEI présente les meilleurs ratings: Aaa chez Moody's, AAA chez Standard & Poor's et Aaa chez Fitch. Elle peut ainsi lever des capitaux aux meilleures conditions possibles sur les marchés financiers.
<b>Devise</b>	Couronne norvégienne (NOK).
<b>Facteur de risque</b>	Emis en NOK, ces titres sont donc soumis au risque de change. Ceci implique qu'à l'échéance finale, les investisseurs pourraient percevoir un montant en euro inférieur ou supérieur au montant en euro initialement investi.
<b>Montant total</b>	1 milliard NOK.
<b>Titres</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Coupures de 10.000 NOK et 50.000 NOK.</li><li>- Les titres ne sont pas livrables.</li><li>- La conservation de ces valeurs en Compte-titres Fortis sera gratuite en 2006 et 2007, et soumise ensuite au tarif en vigueur<sup>1</sup>.</li></ul>
<b>Service financier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fortis Banque en Belgique.</li><li>- Fortis Bank aux Pays-Bas.</li><li>- Fortis Banque au Luxembourg.</li></ul>
<b>Date de paiement</b>	31 août 2006.
<b>Prix d'émission</b>	101,641%.
<b>Prix de remboursement</b>	100%.
<b>Rendement sur prix d'émission</b>	4,061%.
<b>Coupon</b>	4,375% (brut).
<b>Date d'échéance</b>	31 août 2012 soit une durée de vie de 6 ans.
<b>Cotation</b>	Luxembourg.
<b>Code ISIN</b>	XS0264931295.
<b>Taxe sur opérations de bourse (TOB)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- A la souscription: néant.</li><li>- A l'achat ou à la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).</li></ul>
<b>Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique</b>	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
<b>Prospectus</b> <b>A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 68 61</b>	Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 10 mai 2006, ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

<sup>1</sup> Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

### SOUSCRIPTIONS

**La période de souscription court du 14 au 28 août 2006** (clôture anticipée possible).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via **PC banking** or via **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez le prospectus d'émission, de même que sur notre site Internet [www.fortisbanque.be/investir](http://www.fortisbanque.be/investir) (option "obligations" puis "émissions").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 078/05 05 05**.